

21 déc 2017 -14:17

## L'AFMPS publie le magazine anniversaire 2007-2017

Vos médicaments et produits de santé, NOTRE PRÉOCCUPATION depuis 10 ans

Le 31 décembre 2006, nous quitions la Direction générale des Médicaments, qui faisait partie du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, pour nous lancer le 1er janvier 2007 en tant qu'agence autonome : l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé.

Ces dix dernières années ont constitué un exemple en matière de collaboration et de travail intense pour se développer et devenir l'agence respectable et professionnelle d'aujourd'hui, aussi bien au niveau national qu'international.

Dans le magazine anniversaire, nous revenons sur quelques réalisations des dix dernières années mais nous envisageons également l'avenir. Nous laissons la parole à quelques partenaires et vous pouvez y lire quelques interviews aussi bien de collaborateurs de l'AFMPS que de personnes qui ont quitté l'AFMPS pour mettre à profit leurs talents ailleurs.

Plus d'informations

Vous pouvez retrouver le magazine anniversaire sur [www.afmps.be](http://www.afmps.be).

Vous pouvez également commander un exemplaire papier via [comm@afmps.be](mailto:comm@afmps.be).

Contact

Ann Eeckhout

Porte-parole de l'AFMPS

+ 32 2 528 40 12 - + 32 495 23 71 69 - [comm@afmps.be](mailto:comm@afmps.be)

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé  
(AFMPS)

Eurostation II

Place Victor Horta40/40

1060 Bruxelles

Belgique

+ 32 2 528 40 00

<http://www.afmps.be>

Ann Eeckhout

Porte-parole de l'Agence fédérale des  
médicaments et des produits de santé  
(AFMPS)

+32 2 528 40 12

+32 495 23 71 69

[ann.eeckhout@afmps-fagg.be](mailto:ann.eeckhout@afmps-fagg.be)